



Une puissante mobilisation qui oblige au retrait

Ce 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs et de jeunes se sont mobilisé·e·s, mis en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement. Dans la région Grand Est ce sont 80 000 manifestant·e·s, dont 5 000 à Troyes, 500 à Romilly sur Seine et 400 à Bars sur Aube.

Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque même avant d'être dans la rue plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition intersyndicale.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. **Le message est très clair : le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.** D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main.

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à la réforme et sa détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

Afin de renforcer et d'inscrire dans la durée cette première mobilisation massive, les organisations syndicales appellent dès à présent à une journée de grève et de manifestation inter-professionnelle.

L'intersyndicale invite la population à signer massivement la pétition sur <https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>, et appelle à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, par la grève.

Elles appellent les salarié·e·s et les jeunes à préparer des assemblées générales pour discuter des poursuites de la mobilisation.

Et alors que le gouvernement appelle les organisations syndicales à être responsables et à ne pas bloquer le pays, nous réaffirmons qu'il est et sera le seul responsable de cette situation puisque 9 travailleuses et travailleurs sur 10 rejettent cette réforme injuste et brutale.

Nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme des retraites, c'est pourquoi l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier. L'intersyndicale se réunira le soir même.

**GREVE ET MANIFESTATION LE 31 JANVIER 2023
RDV 14H30 PLACE JEAN JAURES A TROYES**

Salarié-e du privé et Salarié-e de la Fonction publique Comment faire grève.

Fonction Publique Hospitalière.



Je veux faire grève

L'exercice du droit de grève

de ne travailler pas
je suis manifestant.

de travailler, j'avertis mon Cadre de
Service ou je me rends à la DRH
afin de me faire porter gréviste.

Si nécessité de service, je suis
assigné, je travaille et compte
comme gréviste sans perte de
salaire

Je suis gréviste,
et non assigné.

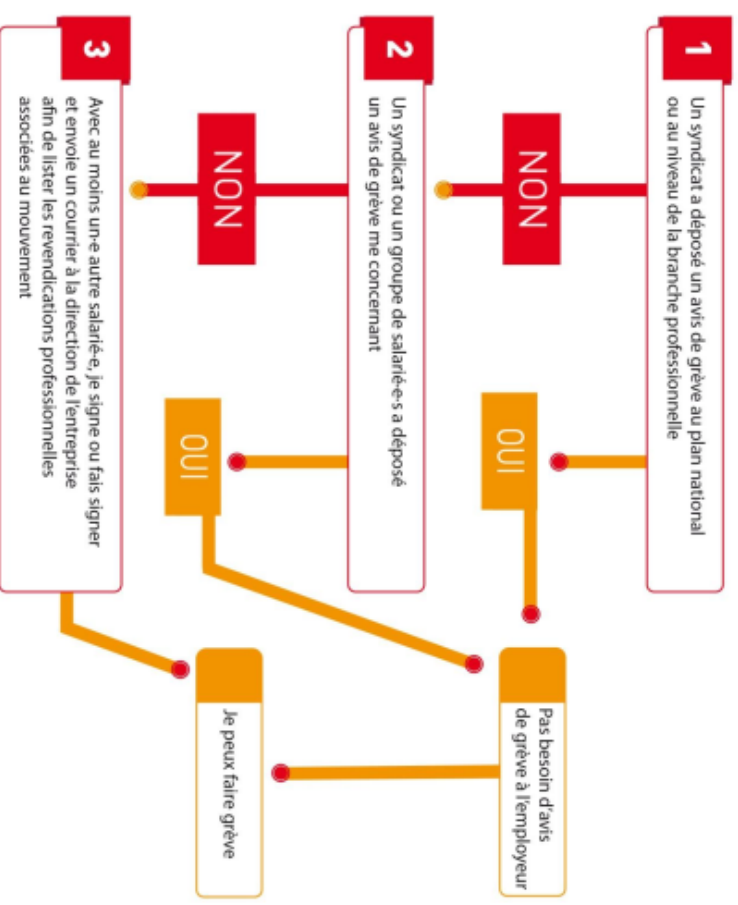
Modalités des retenues pour grève :

- 1h : 1/234 ème
- Une demi-journée : 4/234ème
- Une journée : 1/30 ème

*La retenue sur rémunération est strictement
proportionnelle au temps de grève.*

Pour les deux autres pars de la fonction publique, se rapprocher des syndicats

SALARIÉ-E DU PRIVÉ COMMENT FAIRE GRÈVE



Une heure, une demi-journée, une journée et plus....
Tout est possible, c'est votre droit.